

L'OFFICIER MARINIER



Notre devise : La solidarité et le travail de chacun au profit de tous (Charles Hébrard)

N° 396 nov-déc 2020

75e année — Périodique de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) • www.fnom.com

NON à la réforme des pensions pour les militaires en activité

OUI
au financement
de la perte d'autonomie
par la sécurité sociale



OUI
à l'augmentation du
pouvoir d'achat des
pensionnés militaires

Rappel pour la constitution de vos dossiers anxiété amiante et exposition nucléaire

Pour toutes les associations d'officiers mariniers, autres que celle de Toulon et du Nord-Finistère, le dossier relatif à l'anxiété, qu'elle soit relative à l'exposition des poussières d'amiante ou en rapport à une exposition aux rayonnements ionisants ou une contamination lors des essais nucléaires au Pacifique, doit être établie conformément au dossier type, dont vous trouverez la maquette sur le site de la FNOM (onglet maladies professionnelles).

Ce dossier est à constituer avec le référent (amiante) de votre association et dans tous les cas en collaboration avec votre président d'association.

Dès transmission à Paris, le secrétariat de la FNOM centralise le dossier et vérifie en première instance que toutes les pièces sont bien présentes.

Pour des raisons que vous comprendrez, et particulièrement dans le cas où le dossier n'est pas complet ou qu'une pièce n'est pas recevable en l'état, le secrétariat souhaiterait pouvoir vous contacter directement.

À cet effet, votre fiche-adhérent, que votre président peut consulter sur le site internet, doit être renseignée de manière exhaustive, notamment pour le numéro de téléphone fixe et/ou mobile, adresse courriel (e-mail, grade, spécialité, ...).

Cette mise à jour est rapide et se fait en liaison avec votre président d'association.

Merci pour votre aide.

Le Groupe de travail GR2 « maladies professionnelles »



La FNOM dira « non » à la réforme des pensions pour les militaires en activité

Le gouvernement veut remettre sur le tapis la réforme des pensions militaires pour les actifs.

La Fédération est résolument contre cette réforme car elle est injuste, elle retarde le départ du personnel d'active et va minorer le montant de la pension, nous n'avons aucune visibilité à ce jour.

La FNOM se positionnera pour défendre une augmentation du pouvoir d'achat des pensionnés militaires

Sur les dix dernières années, les pensionnés militaires comme les retraités fonctionnaires ont perdu au moins 8 % de pouvoir d'achat... Aucune autre catégorie de Français n'a subi une perte similaire, cette situation est insupportable. Nous nous battons pour un rattrapage (augmentation de 8 %) des pensions militaires et pour la mise en place d'une réelle indexation annuelle.

Oui au financement de la perte d'autonomie par la sécurité sociale

Bénéficiaires de la réforme pour le grand âge, les seniors devraient être plus encore que les actifs mis à contribution. Non seulement nos pensions n'évoluent plus en fonction du coût de la vie mais en plus voici ce que l'on nous prépare. Un récent rapport émanant d'un inspecteur général des finances, le rapport **Vachey**, considère que nous sommes des nantis. Ce rapport préconise, pour la déclaration des impôts, la réduction de moitié du plafond de l'abattement de 10 %, d'augmenter la CSG au niveau de celle payée par les actifs, d'augmenter les droits de successions, de limiter la réduction d'impôt pour l'emploi de personnel à la maison, bref de prendre dans notre poche pour financer ce risque de perte d'autonomie.

La Fédération est pour le financement de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

Nous avons cosigné (voir en page 2) un communiqué du Pôle des retraités de la fonction publique.

Mardi 17 novembre participons à la journée de défense des retraités.

Georges-Noël NICOLAS

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE-ASSISTANT(E)
(page 9)

Au sommaire

Édito	p 1
Fédération	p 2
Officiers mariniers en activité	p 3 à 5
Vie des associations	p 5 à 8
Divers	p 9
Informations sociales	p 9 à 11
Souvenirs.....	p 12
Histoire.....	p 13
À lire.....	p 13
Témoignages.....	p 14
Nécrologie.....	p 14 à 15
Souvenirs en photo.....	p 16